Octobre 2021 / N° 114

INVESTIR AU CAMEROUN

GRANDS CHANTIERS - AGRICULTURE - ENERGIE - MINES - INDUSTRIE - SERVICES - FINANCE

Dossier

La place du Cameroun dans le commerce international

Henri-Claude Oyima : «BGFI-Bank Cameroun est vraiment l'une de nos success-stories.»

Prometal 4, le pionnier de la métallurgie africaine.

GRATUIT – NE PEUT ÊTRE VENDU

INVESTIRAU CAMEROUN .COM

Retrouvez chaque jour
l'actualité économique du Cameroun

Compatible tablettes et smartphones

Yasmine Bahri-Domon,
directrice de la publication

La France au bord de la crise de nerfs

Depuis quelques semaines, il y a de l'électricité dans l'air entre l'Afrique francophone et la France. Nos amis algériens n'ont pas trop apprécié de s'entendre dire que leur Nation n'était rien, ou si peu, avant le débarquement du Général Bugeaud en 1836. Le chef du gouvernement malien, lui non plus, n'a pas vraiment aimé se faire traiter en Premier ministre d'un gouvernement d'opérette. Et puis la classe dirigeante des trois pays du Maghreb n'a pas été ravie d'apprendre qu'une restriction des octrois de visas Schengen avait été spécialement conçue pour leur empoisonner la vie.

Il faut dire que les dirigeants Français sont un peu à cran ces temps. Il ne faut trop les chatouiller. Déjà ils ont subi l'ingratitude d'une partie de la jeunesse africaine qui n'a pas compris que le Franc CFA était son meilleur ami. Il y a aussi les Russes qui sont venus piétiner leurs plates-bandes en Centrafrique, un pays que la France a tant soutenu par le passé. Et puis elle a perdu un ami cher au Tchad. Maintenant, voilà Boris Johnson qui n'arrête pas de faire de l'œil à des présidents africains francophones qui n'ont pas l'air de trouver ça désagréable.

Du coup, on a droit à un Sommet Afrique France sans la présence de chefs d'Etat africains (c'est le Covid).

Alors si vous ajoutez à ça que l'Australie lui pose un lapin à 60 milliards d'euros pour se jeter dans les bras de l'Oncle Sam, et que Poutine n'arrête pas de faire grimper le prix de son gaz, vous comprenez, le Français, il n'en peut plus ! comme disait autrefois Jacques Chirac à propos « du bruit et des odeurs » des émigrés africains.

Dans ce contexte, il ne faut pas s'étonner si près de la moitié des Français se déclarent aujourd'hui prêts à envoyer à l'Elysée un individu déjà condamné pour incitation à la haine raciale et dont la seule proposition concrète annoncée à ce jour, consisterait à changer tous les Mohamed de France en Maurice et toutes les Yasmine en Jeanine.

Peut-être faudrait-il que les 54 pays africains se cotisent pour acheter deux ou trois Rafale. Ça détendrait l'atmosphère…

AU SOMMAIRE

DOSSIER

08 • Le Cameroun dans le commerce international en 2020-2021

09 • Un déficit commercial de 744 milliards de FCFA (+7,5%) sur les six premiers mois de l'année 2021

09 • Malgré le Covid-19, les recettes d'exportation du pays repartent à la hausse (+21,5%)

10 • Coton : les exportations progressent de près de 62% au premier semestre 2021

10 • Produits pharmaceutiques et matériels de transport grèvent les dépenses d'importation au 30 juin

LEADER DU MOIS

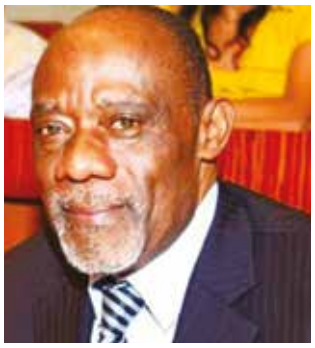

34 • Ndongo Essomba, le roi du cacao, cède ses actifs à Telcar Cocoa, négociant de l'Américain Cargill

INTERVIEW

12 • Henri-Claude Oyima : « nous montrons la détermination de faire de BGFIBank Cameroun le fer de lance de l'économie nationale »

INVESTIR AU CAMEROUN

Editeur
Stratline Limited

Directrice de la publication
Yasmine BAHRI-DOMON

Chef d'édition
Aboudi OTTOU

Rédaction
Brice R. Mbodiam, Sylvain Andzongo, Idriss Linge, Muriel EDJO.

Opérateur
Médiamania Sàrl
www.mediamania.pro
Maquette : **Jérémie FLAUX,**

Régie publicitaire
regiepub@investiraucameroun.com

Au Cameroun
Albert MASSIMB, almassimb@yahoo.fr
Tel : 00 237 694 66 94 59

Impression
Rotimpres, Aiguaviva, Espagne

Bureau - Distribution Cameroun
Albert MASSIMB, almassimb@yahoo.fr
Tel : 00 237 694 66 94 59

Gratuit – Ne peut être vendu

info@investiraucameroun.com - www.investiraucameroun.com

L'ACTUALITÉ EN BRÈVES

GESTION PUBLIQUE ..... P 17-21
ECONOMIE ..... P 22-24
FINANCE ..... P 25- 26
AGRICULTURE ..... P 27-29
ENERGIES ..... P 30-30

151,2 milliards de FCFA

Entre janvier et juillet 2021, le gouvernement camerounais a effectué des remboursements de sa dette pour un montant total de 728 milliards de FCFA, selon les données que vient de publier la Caisse autonome d'amortissement (CAA), le gérant de la dette publique du pays. Sur cette enveloppe, apprend-on, 151,2 milliards de FCFA ont été consacrés au paiement des intérêts.

Aussi bien le paiement des intérêts que le remboursement du principal (577,6 milliards de FCFA) ont plus profité aux partenaires financiers extérieurs. En effet, en termes de composition du service cumulé de la dette publique camerounaise à fin juillet 2021, apprend-on, « 87,3% a été réglé en faveur des bailleurs de fonds extérieurs, et 12,7% au profit des créanciers intérieurs ».

80 000 m3

Camrail, le transporteur ferroviaire au Cameroun, revendique une évacuation record de 80 000 m3 de gasoil, de super et jet au cours du mois de juillet 2021. Ces évacuations ont permis d'approvisionner en hydrocarbures les principaux dépôts pétroliers du pays, garantissant ainsi la disponibilité des carburants dans les stations-service éparpillées sur le territoire national.

A en croire le concessionnaire du chemin de fer au Cameroun, cette performance a été rendue possible grâce au programme « ExOp Afrique » lancé par Bolloré Transport & Logistics, ainsi qu'aux investissements à la faveur desquels l'entreprise a pu réceptionner 38 nouveaux wagons-citernes entre 2020 et 2021, « avec le concours d'opérateurs privés camerounais ».

8 MW

L'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (Onudi) a présenté le 20 septembre 2021 à Yaoundé, la capitale camerounaise, des études d'avant-projet détaillé pour la construction de deux mini-centrales hydroélectriques dans les régions du Littoral et de l'Ouest du Cameroun.

Après la transmission de ces études au gouvernement, ces deux infrastructures énergétiques, apprend-on, seront construites dans les localités de Manjo (4,6 MW), dans le Littoral, et de Bafang (3,4 MW), dans la région de l'Ouest. Ces 8 MW de capacités permettront de booster la contribution des énergies renouvelables et surtout la prédominance de l'hydroélectricité dans le mix-énergétique du Cameroun.

34,7%

Au cours du premier semestre 2021, le Cameroun a exporté 14 925 tonnes d'aluminium vers le marché international, selon les chiffres publiés par l'Institut national de la statistique (INS). En comparaison avec la même période en 2020, ces exportations chutent de 34,7%, puisqu'à en croire la même source, 22 869 tonnes d'aluminium avaient été exportées par le Cameroun.

Ce fléchissement des exportations de l'aluminium renseigne à suffisance sur les difficultés actuelles de la Compagnie camerounaise de l'Aluminium (Alucam), unique producteur de ce métal dans la zone Cemac. Ce ralentissement de la production est d'ailleurs plus prononcé qu'au premier semestre 2020, période au cours de laquelle le Covid-19 battait son plein.

L'USINE DE TRANSFORMATION DU FER LA PLUS MODERNE D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE SERA OPÉRATIONNELLE À DOUALA EN OCTOBRE 2021

Le constructeur allemand SMS Group, qui exécute son tout premier contrat au Cameroun et sur l'ensemble de l'Afrique subsaharienne, a récemment lancé la phase des essais de l'usine Prometal 4 dans la zone industrielle de Bassa à Douala, la capitale économique du pays. Après près de 3 années de travaux de construction (le chantier a été lancé fin 2018), ces essais s'achèveront dans quatre semaines.

« Dans quatre semaines, tout sera terminé et l'usine sera prête à démarrer la production. Nous nous activons déjà à la préparation de l'inauguration. Il va falloir également achever l'aménagement de la voie d'accès, dont les travaux vont débuter incessamment, sous l'égide de la Magzi (Mission d'aménagement et de gestion des zones industrielles, NDLR) », renseigne une source interne à la société Prometal, le leader de l'industrie métallurgique au Cameroun.

Tout calcul fait donc, dès le mois d'octobre 2021, Prometal 4 permettra au Cameroun de disposer de l'usine de transformation de fer la plus moderne et la plus diversifiée d'Afrique subsaharienne, selon ses promoteurs. Investissement d'environ 40 milliards de FCFA réalisé par la société Prometal, cette nouvelle usine fera passer la production globale de l'entreprise de 200 000 tonnes par an à plus de 300 000 tonnes, apprend-on officiellement.

Cependant, au-delà de l'augmentation de la production, en quantité et qualité, soutiennent les promoteurs de l'usine, Prometal 4 permettra pour la première fois à une entreprise située en Afrique subsaharienne de fabriquer des produits tels que des poutrelles, des cornières, des fers plats ou encore des fils machines, qui sont des produits intermédiaires permettant de fabriquer les clous, les fers lisses et les vis.

Impact sur l'économie

Jusqu'ici, apprend-on, ces produits sont importés par les pays africains (exception faite de ceux du Maghreb). Leur production au Cameroun, selon les estimations de Prometal, permettra non seulement au pays de réduire le déficit de sa balance commerciale sur les matériaux de construction à base de fer d'environ 50%, mais aussi de positionner son industrie de la métallurgie sur le marché africain, dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf).

Par ailleurs, à l'analyse, l'entrée en production de Prometal 4 devrait contribuer à doper le chiffre d'affaires de certains fournisseurs stratégiques de l'entreprise. Il s'agit notamment de la société d'électricité Eneo, à laquelle Prometal, son 2e client après Alucam (Compagnie camerounaise de l'aluminium), paye déjà des factures annuelles d'environ 4 milliards de FCFA ; ou encore de Gaz du Cameroun (GDC), qui reçoit déjà des paiements annuels de 1,6 milliard de FCFA de Prometal.

Dans le même temps, les contributions de ce leader de la métallurgie à l'assiette fiscale devraient également augmenter, sans compter les emplois générés dans le pays. Selon la direction générale des impôts du ministère des Finances, les recettes pourvues par Prometal sont passées d'un peu plus de 500 millions à 8 milliards de FCFA sur la période 2010-2019. Elles dépassent 10 milliards de FCFA par an de nos jours, à en croire l'entreprise, qui a constamment bénéficié de l'accompagnement de l'État du Cameroun au cours des 10 dernières années.

Brice R. Mbodiam

LE CAMEROUN DANS LE COMMERCE INTERNATIONAL EN 2020-2021

En janvier 2021, l'accord sur la zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) est officiellement entré en vigueur. Ce traité envisage de faire de l'Afrique un vaste marché pour les Africains eux-mêmes, offrant ainsi à toutes les entreprises actives sur le continent un potentiel estimé à 1,3 milliard de consommateurs. Il s'agit donc d'une opportunité incommensurable pour le développement du commerce intra-africain. Pourtant, au Cameroun, en dehors du discours politique, pas grand-chose n'est visible sur le terrain de la conquête du vaste marché qu'offre la Zlecaf.

Votre magazine saisit l'opportunité qu'offre ce contexte, marqué en même temps par la récente publication par l'Institut national de la statistique (INS) de rapports sur le commerce extérieur du Cameroun en 2020 et 2021, pour présenter le poids de la locomotive économique de la Cemac dans le commerce international. En plus de battre en brèche certains stéréotypes en rapport avec l'idée que l'opinion se fait sur certains partenaires commerciaux du Cameroun, l'analyse des données de l'INS révèle surtout le chemin qui reste à parcourir pour bâtir une économie camerounaise véritablement robuste.

En réalité, cette économie réputée *« diversifiée »* tire encore en grande partie ses recettes d'exportation d'une poignée de produits. Lesquels produits sont d'ailleurs expédiés sur le marché mondial à l'état brut, c'est-à-dire sans plus-value, plus de 60 ans après les indépendances. Dans le même temps, donnent également à voir les chiffres révélés par l'INS, cette économie est outrancièrement tournée vers les marchés européen et asiatique, alors qu'à un jet de pierre du Cameroun, à travers le Cemac, la Ceeac et le Nigeria, un marché aussi vaste que celui de l'UE, par exemple, est à conquérir. Avec moins de contraintes réglementaires en prime.

Enfin, cette économie-là ploie encore sous le poids des importations massives de riz, alors que le pays revendique environ 25% de terres arables. Des cargaisons de poissons sont également importées chaque année pour nourrir la population, alors que le Cameroun dispose de plus de 400 km de côtes, sur lesquelles opèrent plutôt des pêcheurs étrangers, qui contrôlent un vaste réseau d'exportation de la production vers leurs pays d'origine. Dans le même temps, le Cameroun, dont les ressources halieutiques sont pourtant immenses et connues, expatrie plus d'une centaine de milliards de FCFA chaque année pour importer ces mêmes produits. Ceci au grand dam du confort des réserves monétaires extérieures, dont la détérioration a récemment fait planer dans l'espace Cemac le spectre d'un nouvel ajustement de la valeur du franc CFA.

Brice R. Mbodiam

Un déficit commercial de 744 milliards de FCFA (+7,5%) sur les six premiers mois de l'année 2021

Selon les données que vient de publier l'Institut national de la statistique (INS), le Cameroun affiche un déficit de la balance commerciale d'un montant de 744 milliards de FCFA au 1er semestre 2021, soit une hausse de 7,5% comparativement à la même période en 2020. « Cette accentuation du déficit commercial résulte de la hausse des dépenses d'importation de 15,4% par rapport au premier semestre 2020 ; la hausse des recettes d'exportation de 21,5% enregistrée sur la même période n'ayant pas été suffisante pour couvrir les dépenses d'importations », explique l'INS.

En effet, souligne l'Institut, sur la période de référence, le Cameroun enregistre des recettes d'exportation d'une valeur de 1 080 milliards de FCFA. Seulement, les dépenses d'importation du pays au cours de la période sous revue, elles, se chiffrent à 1 824 milliards de FCFA pour 5,07 millions de tonnes de marchandises achetées. Ce qui correspond à des hausses de 15,4% en valeur et de 17,8% en quantité, par rapport au premier semestre 2020.

La facture des importations est principalement constituée des carburants et lubrifiants (16%) ; des produits de l'industrie chimique (13%), dont les produits pharmaceutiques (5%) ; des machines et appareils mécaniques ou électriques (12%) ; du riz (5%) ; du froment (blé) et méteil (5%). Il ressort de ces statistiques que le Cameroun a moins exporté au moment où ses importations étaient haussières. D'où le gap de 744 milliards de FCFA. Cela devrait impacter les réserves extérieures en devises.

Malgré le Covid-19, les recettes d'exportation du pays repartent à la hausse (+21,5%)

Entre janvier et juin 2021, le Cameroun enregistre des recettes d'exportation d'une valeur totale de 1080 milliards de FCFA, pour un volume de 3,8 millions de tonnes de marchandises expédiées vers le marché international, selon l'Institut national de la statistique (INS). À en croire cette structure publique, ces recettes d'exportation sont en hausse de 191 milliards de FCFA (21,5%) par rapport au premier semestre 2020.

Cette augmentation des recettes au cours des six premiers mois de l'année 2021 survient dans un contexte marqué par la persistance de la pandémie, avec notamment la découverte de nouveaux variants du Covid-19 circulant dans le monde. Ce qui n'a pas empêché le Cameroun d'enregistrer une embellie notable sur la vente de certains produits prisés par les partenaires commerciaux internationaux.

« La hausse des recettes d'exportation est attribuable à l'amélioration des ventes de certains principaux produits d'exportation. Il s'agit essentiellement des huiles brutes de pétrole qui augmentent de 30,7% ; du cacao brut en fèves (34,2%) ; du coton brut (59,3%) ; du bois scié (6,6%) et du bois en grume (13,8%) », précise l'INS. Ces statistiques témoignent de la reprise de l'activité économique dans le pays en 2021, dont le corollaire est l'efficacité des mesures de riposte à la pandémie, prises aussi bien par les pouvoirs publics camerounais que par les instances de la Cemac.

Cependant, l'INS souligne le peu de diversification des exportations camerounaises. Comme à l'accoutumée, celles-ci sont dominées par une poignée de produits. À fin juin 2021, apprend-on, six d'entre eux ont procuré au pays 80% de ses recettes d'exportation. Il s'agit notamment des huiles brutes de pétrole (39%) ; du cacao brut en fèves (13%) ; du gaz naturel liquéfié (9%) ; des bois sciés (7%) ; du coton brut (7%) et des bois en grume (4%).

Coton : les exportations progressent de près de 62% au premier semestre 2021

À fin juin 2021, le Cameroun a exporté une cargaison globale de 76 202 tonnes de coton, en hausse de 61,8% par rapport aux 47 099 tonnes exportées au cours de la même période en 2020, selon les données de l'Institut national de la statistique (INS). Cette accélération des exportations du coton brut peut s'expliquer par le retour progressif à la normale dans la chaîne logistique mondiale, après les perturbations observées au cours de l'année 2020, en raison de la pandémie du coronavirus.
À titre d'illustration, selon des documents internes à la Société de développement du coton (Sodecoton), à fin mai 2020, en comparaison avec la même période en 2019, cette entreprise à capitaux mixtes « a accusé un retard d'embarquement d'environ 23 000 tonnes de fibre de coton », avec pour conséquence directe une *« baisse du chiffre d'affaires d'environ 22 milliards de FCFA, et l'accroissement du coût du stockage et de manutention dans les magasins »*.
Cependant, après la mauvaise passe de l'année 2020, les exportations du coton au premier semestre 2021 ont rapporté 70,8 milliards de FCFA de recettes au Cameroun, contre seulement 44,4 milliards de FCFA un an auparavant. Le volume de recettes ainsi engrangé fait du coton le 5e plus gros pourvoyeur de recettes d'exportation du pays (7%), à égalité avec le bois scié.

Produits pharmaceutiques et matériels de transport grèvent les dépenses d'importation au 30 juin

Entre janvier et juin 2021, le Cameroun a dépensé une enveloppe de 1 824 milliards de FCFA, pour importer un peu plus de 5 millions de tonnes de produits divers. Mais, selon l'Institut national de la statistique (INS), ces dépenses d'importation, qui sont en hausse en valeur relative de 15,4% en glissement annuel, ont été essentiellement portées par les matériels de transport et les produits pharmaceutiques.
En effet, selon les analystes de l'INS, ces deux catégories de produits ont vu leurs dépenses croître de 94% au cours de la période sous revue. Avec une prépondérance pour les matériels de transport, dont les dépenses ont augmenté de 60% au premier semestre 2021, en comparaison avec la même période en 2020.
Les raisons de l'explosion des importations des équipements de transport et produits pharmaceutiques ne sont pas expliquées. Mais, l'on peut remarquer qu'en ce qui concerne les produits pharmaceutiques, par exemple, le Cameroun continue de recevoir de l'extérieur des doses de vaccins et autres produits et composants médicaux destinés à la lutte contre la pandémie du coronavirus.
Dans le même temps, le 1er janvier 2021, est entrée en vigueur la 5e phase du démantèlement tarifaire dans le cadre de l'Accord de partenariat économique (APE) Cameroun-Union européenne, qui consacre une réduction de droits de douane de 10% sur les importations des véhicules. Depuis le 4 août 2021, cette réduction tarifaire est passée à 20%.
Mais, dans l'absolu, la catégorisation des importations camerounaises au cours du premier semestre 2021 n'a pas fondamentalement changé. Les carburants et lubrifiants, puis les équipements et autres produits alimentaires continuent d'y être prépondérants. « La facture des importations est principalement constituée des carburants et lubrifiants (16%) ; des produits de l'industrie chimique (13%) dont les produits pharmaceutiques (5%), des machines et appareils mécaniques ou électriques (12%), du riz (5%), froment (blé) et méteil (5%) », souligne de rapport de l'INS.

Import-export : le top 5 des clients et fournisseurs du Cameroun sur le marché international en 2020

Au cours de l'année 2020, les produits d'origine camerounaise ont été exportés vers plus de 126 pays à travers le monde, pour des recettes globales de 1 813 milliards de FCFA, en baisse de 579 milliards de FCFA (-24,2% en glissement annuel), selon les données de l'Institut national de la statistique (INS). Cependant, en dépit de cette diversification des partenaires commerciaux du Cameroun, précise l'INS, les cinq premiers clients du pays sur le marché international ont acquis près de 52% du total des exportations effectuées par le pays cette année-là.

Avec 21,5% des parts de marché, la Chine demeure le principal client du Cameroun, selon les données compilées par l'INS. Mieux, l'Empire du Milieu renforce ce statut en gagnant trois points de pourcentage par rapport à l'année 2019. « Les produits exportés vers la Chine sont constitués essentiellement des huiles brutes de pétrole (70,5%) ; du gaz naturel liquéfié (12,6%) ; du bois brut (9%) et du bois sciés (5,8%). Ces quatre produits représentent 98% des exportations en direction de la Chine en 2020 », souligne l'Institut national de la statistique dans son rapport sur le commerce extérieur du Cameroun en 2020.

La Chine, superstar…

Après la Chine, les quatre autres principaux clients du Cameroun sont l'Italie, qui a capté 10% des exportations camerounaises, puis les Pays-Bas (9,3%), l'Espagne (6,8%) et la Malaisie (4,2%). Selon l'INS, « trois produits représentent près de 91% des exportations à destination de l'Italie : les huiles brutes de pétrole (60,6%), l'aluminium brut (22,9%) et le bois scié (7,3%) », tandis que « les exportations à destination des Pays-Bas sont constituées à 93% du cacao brut en fèves et à 4% du bois scié ». Si les produits vendus en Espagne sont un tout petit peu diversifiés, la Malaisie, elle, accueille majoritairement le gaz naturel liquéfié produit dans les champs de Kribi, dans la région du Sud du pays.

La même année, le pays a effectué des dépenses d'importation pour un montant total de 3 222 milliards de FCFA, en baisse de 16,5% par rapport à l'année 2019, apprend-on. Une fois de plus, la Chine, devenue depuis quelques années le principal partenaire commercial du Cameroun, a capté 17,5% de ces dépenses. Ce pays-continent est suivi par la France (8,7%) ; la Belgique (5,6%) et l'Inde (5%). Les États-Unis complètent le top 5 des fournisseurs du Cameroun en 2020, avec 4,4% des parts de marché.

« Le Cameroun importe principalement de la Chine des machines et appareils électriques (12%) ; des machines et appareils mécaniques (10%) ; la fonte, fer et acier (8%) ; les produits divers des industries chimiques (7,8%) et les céréales (7,4%). Les importations en provenance de la France sont constituées essentiellement des céréales, notamment le froment de blé et méteil (16,8%) ; les produits pharmaceutiques (13,2%) ; les machines et appareils mécaniques (8,4%) et les machines et appareils électriques (6,3%) », énumère l'INS.

BRM

Bien qu'excédentaire, la balance commerciale vis-à-vis des pays de la Cemac fléchit de 9% en 2020

Au cours de l'année 2020, la balance commerciale du Cameroun vis-à-vis des cinq autres pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (Cemac), que sont le Gabon, le Congo, le Tchad, la RCA et la Guinée équatoriale, a été excédentaire. Selon l'Institut national de la statistique (INS), cet excédent a culminé à 95,7 milliards de FCFA, en baisse de 9,5 milliards de FCFA (-9%) en glissement annuel. « Cette évolution des échanges extérieurs au cours de l'année 2020 est l'une des conséquences des mesures prises à travers le monde pour faire face à la pandémie du Covid-19, notamment la fermeture des frontières et le confinement total ou partiel », explique l'INS.

Ce repli de l'excédent commercial du Cameroun vis-à-vis des pays de la Cemac est imputable, apprend-on, à la chute des recettes d'exportation de 23,2 milliards de FCFA (-14,7%) en glissement annuel. Dans le détail, ces recettes ont culminé à seulement 135,1 milliards de FCFA au 31 décembre 2020, contre 158,3 milliards de FCFA en 2019. Sur un registre plus global, les expéditions de marchandises vers les marchés de la Cemac ont représenté seulement 7,4% des exportations du pays en 2020. Dans cet espace communautaire, en captant 3,8% des exportations du Cameroun, le Tchad est le premier client du pays, suivi du Gabon (1,2%) et de la République centrafricaine (1,2%).

« Les produits exportés vers les pays de la Cemac sont constitués essentiellement des savons et détergents (11,7%) ; des barres en fer ou en acier (10,5%) ; du ciment hydraulique (5,9%) ; des préparations pour soupes, potages ou bouillons (5,8%), etc. », détaillent les experts de l'INS, qui citent les *«statistiques douanières »*.

Frontières poreuses

A en croire les mêmes données, le fléchissement en valeur des recettes d'exportation du Cameroun vis-à-vis des pays de la Cemac en 2020 a été plus prononcé que le recul des dépenses d'importation. Celles-ci ont atteint 39,4 milliards de FCFA en 2020, contre 53,2 milliards de FCFA un an auparavant, ce qui révèle une baisse de 13,8 milliards de FCFA en glissement annuel (contre 23,2 milliards de FCFA pour les exportations).

Au cours de la période, apprend-on, le Gabon est le premier fournisseur du Cameroun avec 0,5% des parts du marché au plan global, suivi de la Guinée équatoriale (0,4%) et de la République du Congo (0,3%). *« Les produits importés des autres pays de la Cemac en 2020 par le Cameroun sont essentiellement constitué du butane liquéfié (48,2%) et des graisses et huiles animale et végétale (36,1%) »*, souligne l'INS.

Au demeurant, la structure en charge de la diffusion de la statistique officielle dans le pays se veut prudente sur cette faiblesse des échanges entre le Cameroun est ses pairs de la Cemac. *« Cette faiblesse du poids des échanges dans les statistiques officielles s'explique par la couverture partielle du champ des échanges avec les pays voisins. Cette situation est imputable, d'une part, à la porosité des frontières qui engendre des échanges transfrontaliers non enregistrés par les services douaniers et, d'autre part, au fait que les produits exportés vers les pays voisins sont majoritairement constitués des produits vivriers qui ne sont pas taxé par la douane, et donc ne représentent pas un intérêt pour ces derniers dont l'objectif principale est la collecte les recettes douanières »*, apprend-on.

BRM

Henri-Claude Oyima

« NOUS MONTRONS LA DÉTERMINATION DE FAIRE DE BGFIBANK CAMEROUN LE FER DE LANCE DE L'ÉCONOMIE NATIONALE »

Après une dizaine d'années de présence au Cameroun, BGFIBank a lancé au mois de septembre 2021 les travaux de construction de son siège social dans le pays. D'un coût de 10 milliards de FCFA, le bâtiment de 8 niveaux s'étendra sur une superficie d'environ 2572 m2 et devra être livré avant 2023. En plus de cet investissement, le premier groupe bancaire d'Afrique centrale annonce un renforcement de ses fonds propres dans le pays. Que cache cet engagement ? Le président directeur général du groupe BGFIBank donne des clés de compréhension.

Entretien avec Aboudi Ottou

Investir au Cameroun : Le 21 septembre 2021, vous avez posé à Douala la première pierre de l'immeuble-siège de BGFIBank Cameroun, d'un coût de 10 milliards de FCFA. Comment doit-on comprendre cet investissement qui intervient après plus de 10 ans de présence dans le pays ?
Henri-Claude Oyima : La construction d'un siège obéit à une ambition et une certaine vision. C'est d'abord le signe de la confiance que l'on a du pays, des opérateurs économiques et surtout de son engagement à s'implanter de manière pérenne. BGFIBank Cameroun est vraiment l'une de nos success-stories. Parce qu'après dix ans d'existence, cette banque affiche de belles performances et notre objectif au Cameroun est d'être parmi les deux premières banques du pays, pas seulement en termes de total de bilan, mais surtout en termes d'accompagnement des financements structurants tant privés que publics. C'est pour cette raison qu'il nous fallait donner au marché un signal fort. Ce signal fort ne pouvait être autre que la construction de ce siège. Ce

nouveau siège vient réaffirmer que nous croyons à BGFIBank Cameroun, aux collaborateurs et à l'équipe de la direction générale de cette banque, ainsi quà toutes les autres parties prenantes.

IC : En matière d'investissements, vous prévoyez aussi de renforcer les fonds propres de la banque au Cameroun à moyen terme. Selon nos informations, en janvier 2021, vous les avez augmentés de 10 milliards de FCFA. Une autre augmentation du même montant est prévue en 2023… Quels sont vos objectifs en la matière à l'horizon 2025 ?
HCO : Nous avons commencé les activités de la banque avec 10 milliards de capital qui est le minimum règlementaire. Aujourd'hui, nous sommes passés à 20 milliards. Et vous savez que plus une banque a des fonds propres importants, plus sa capacité à accompagner les opérateurs économiques augmente. Après avoir doublé ce niveau de fonds propres, nous avons effectivement prévu en 2023 de les augmenter dà peu près 10 milliards pour en faire 30 milliards. Avec 30 milliards de capital en 2023, un grand siège qui sera inauguré, j'espère avant cette date-là, nous montrons la détermination et l'engagement du groupe BGFIBank et du Conseil d'administration de faire de BGFIBank Cameroun le fer de lance de l'économie nationale.

IC : Dans le cadre du nouveau projet d'entreprise baptisé « Dynamique 2025 », mis en œuvre depuis janvier 2021, vous avez choisi de faire du Cameroun votre pôle de croissance en zone Cemac, à côté du Gabon qui est votre premier marché (41% de contribution au produit net bancaire). Pourquoi le Cameroun ?
HCO : Le groupe est aujourd'hui présent dans 12 pays, organisés en trois régions. La première région c'est le Gabon, qui est le premier pôle de croissance du fait de son histoire et de sa contribution au produit net bancaire du groupe. La deuxième région, c'est l'Afrique centrale. Nous y avons choisi deux pôles de croissance, dont le Cameroun. La troisième région c'est la zone Afrique de l'Ouest, océan Indien et Europe. Et là, le pôle de croissance, c'est la Côte d'Ivoire. Vous voyez que nous avons choisi dans chaque région un ou deux pôles de croissance pour tirer la croissance globale du groupe et garantir sa performance.
Pourquoi le Cameroun en zone Cemac ? Mais c'est parce que l'économie camerounaise est très dynamique. Il y a des hommes d'affaires bien affirmés qui croient au pays, qui croient à notre vision panafricaniste qui est de dire qu'aujourd'hui plus que jamais, l'Afrique ne peut se développer qu'avec ses propres ressources.
En plus, le Cameroun a une population, dont un marché. Il y a une profondeur qui est importante, nous connaissons un taux de bancarisation qui est encore faible (autour de 12%). Et aujourd'hui, les capacités des banques sont présentes, et la nôtre en particulier, pour accompagner tous les projets structurants que les autorités camerounaises lancent tous les jours pour le bien-être des populations. Donc, nous voulons être-là pour accompagner de manière forte, cette politique-là.

IC : Au Gabon, où vous contrôlez déjà plus de 50% du marché, vos marges de croissance sont clairement réduites. N'est-ce pas aussi pour cela que vous souhaitez progresser au Cameroun ?
HCO : Le Cameroun est le marché naturel d'expansion en zone Cemac de par sa taille et son dynamisme. Le groupe BGFIBank ne peut être indifférent à un tel marché plein d'opportunités.

IC : L'objectif principal du projet « Dynamique 2025 » est de porter le total bilan du groupe de 3500 milliards de FCFA en 2020 à 5000 milliards de FCFA en 2025. Comment cela se décline-t-il en matière de produit net bancaire, résultat net, crédit à l'économie, dépôts… ?
HCO : Dynamique 2025, c'est une ambition et des objectifs de performance et de rentabilité. Dynamique 2025, c'est 5 piliers et 25 priorités. Dynamique 2025, c'est des attentes et des obligations. Dynamique 2025, c'est 4 métiers (la banque de financement des entreprises, la banque commerciale, la banque privée et la gestion d'actifs et enfin les services financiers spécialisés et l'assurance). Je confirme en effet que la ligne directrice est d'atteindre un total bilan de 5 000 milliards en 2025, avec une rentabilité sur fonds propres de 15% minimum, un coefficient net d'exploitation de

« Notre objectif au Cameroun est d'être parmi les deux premières banques du pays. C'est pour cette raison qu'il nous fallait donner au marché un signal fort. Ce signal fort ne pouvait être autre que la construction de ce siège »

55% maximum, un ratio de solvabilité de 15% minimum. Ces indicateurs démontrent la volonté du groupe de renforcer sa résilience.

IC : Qu'attendez-vous du Cameroun en termes de contribution à l'atteinte des objectifs du projet « Dynamique 2025 » ?
HCO : BGFIBank Cameroun est une filiale du groupe et à ce titre elle est tenue de respecter à minima les mêmes critères de performance et de rentabilité. À ce titre, nous attendons de cette filiale qu'elle renforce l'exercice de ses activités avec plus de dextérité et de détermination au service de sa clientèle. Enfin, en tant qu'entreprise citoyenne, BGFIBank Cameroun doit être plus présente auprès de tous les partenaires dans la manifestation de la politique RSE du groupe.

IC : L'autre objectif que vous avez clairement indiqué plus haut, c'est d'être parmi les deux premières banques du pays. Pour cela, vous misez notamment sur les acquisitions. Y a-t-il déjà des acquisitions en voie au Cameroun ?
HCO : La politique du groupe a été jusqu'à récemment axée sur des créations de nos différentes entités. Après 50 ans d'existence, il nous paraît envisageable de saisir toute opportunité qui se présenterait à nous, y compris des acquisitions s'il le faut. Nous restons attentifs aux opportunités du marché camerounais, au même titre que l'ensemble des territoires sur lesquels le groupe est implanté.

IC : À ce jour, vous revendiquez 300 milliards d'investissements. Quels sont vos objectifs en matière de

« Il y a des hommes d'affaires bien affirmés qui croient au pays, qui croient à notre vision panafricaniste qui est de dire qu'aujourd'hui plus que jamais, l'Afrique ne peut se développer qu'avec ses propres ressources »

financement de l'économie sur les cinq prochaines années ?
HCO : Sur les cinq prochaines années, comme nous l'avons dit, notre objectif est vraiment d'accompagner les projets structurants. Notre intérêt porte sur les secteurs de base comme l'eau, l'électricité, les télécommunications, les infrastructures et, d'une manière générale, les secteurs de transformation des matières premières. Nous sommes dans un pays en développement et qui présente de nombreuses opportunités.

IC : Vous financez souvent la Société nationale de raffinage du Cameroun (Sonora). Cette entreprise est sinistrée depuis mai 2019 et le gouvernement cherche environ 250 milliards de FCFA pour la relever. À quelles conditions vous engageriez-vous éventuellement ?
HCO : Nous demeurons un partenaire stratégique pour la Sonora, qui est un outil vital pour l'économie du Cameroun. Naturellement, en tant que partenaires, nous restons attentifs à toute sollicitation que nous examinerons avec toute la bienveillance habituelle.

IC : La Commercial Bank Centrafrique (CBCA) est passée sous l'escarcelle du groupe BGFIBank au mois de septembre 2021. Combien avez-vous investi pour cette acquisition et quel pourcentage de participation contrôlez-vous ?
HCO : Je vous confirme que CBCA a pris la dénomination de BGFIBank Centrafrique suite à l'acquisition par BGFI Holding Corporation d'une part significative des actions de la banque. À ce titre, BGFIBank Centrafrique est désormais soumise aux mêmes dispositifs de gouvernance que les autres entités du groupe.

IC : Vous êtes désormais présents dans cinq pays de la Cemac. Il vous reste le Tchad pour couvrir toute la sous-région. Avez-vous déjà des pistes pour votre installation dans ce pays ?
Comme je l'ai dit plus haut, nous restons attentifs aux opportunités qui pourraient se présenter à nous.

GESTION PUBLIQUE

Corridors Douala-Bangui-Ndjamena : le Cameroun opte pour un titre de transit unique afin de réduire les délais et tracasseries

Le Cameroun vient de lancer l'implémentation d'un titre de transit unique sur les corridors Douala-Bangui, Douala-Ndjamena. Il s'agit ici d'un document dématérialisé délivré par les services douaniers pour attester que les marchandises de passage dans le pays via la route et le rail, ont pour destination finale le Tchad et la République centrafricaine (RCA). Cela évite aux opérateurs un double paiement de droits (dans le pays de transit et en RCA ou au Tchad), mais aussi de multiples déclarations de marchandises aux points de rupture : Edea, Belabo, Ngaoundéré...
A cet effet, par une note de service N°334/MINFI/DGD du 16 septembre 2021, il est créé au sein de la direction générale des Douanes (DGD), une équipe de travail mixte Douanes-Camrail (le transporteur ferroviaire) chargée de l'implémentation de ce Titre de transit unique via une interface électronique commune.
« L'équipe a pour missions de : procéder aux vérifications de conformité des développements et des données échangées nécessaires au suivi optimal des cargaisons s'y rapportant, conformément à la réglementation en vigueur ; effectuer les tests de production, afin de déceler les dysfonctionnements éventuels et proposer des mesures correctives ; assurer la mise en production de ladite interface pour sécuriser les droits du Trésor Public et fluidifier les opérations de transit y relatives ; mettre en place les échanges des données entre Camrail et la DGD», apprend-on de l'administration douanière.

Selon le ministère des Finances (Minfi) qui a institué ce titre de transit unique, la collaboration Douane-Camrail doit permettre la réduction des délais de transit des marchandises grâce à l'acheminement par rail en trois jours et le post-acheminement par route en deux jours, jusqu'à la frontière.
Toujours selon la même source, le Cameroun a opté pour cet instrument douanier dématérialisé et traçable parce qu'il a été constaté que, la réglementation douanière en matière de transit des marchandises n'est pas appliquée de manière uniforme. Bien plus, les lourdeurs administratives découlant de cette situation entraînent non seulement des surcoûts injustifiables pour les opérateurs économiques mais encore l'écoulement d'importantes quantités de marchandises sur le marché local sans paiement préalables des droits et taxes. De telles pratiques font perdre au Trésor public d'importantes ressources et favorisent une concurrence déloyale sur le marché.
Selon les syndicats des transporteurs, environ 78 000 camions sont opérationnels sur les corridors Douala-Ndjamena-Bangui. Ces derniers assurent le transport d'environ 340 milliards de FCFA de marchandises tchadiennes chaque année, contre 55 milliards de FCFA de marchandises centrafricaines transportées annuellement sur le corridor Douala-Bangui.

Corruption : Paul Biya s'invite dans une enquête sur les recrutements à l'Agence de régulation des télécoms

Dans une correspondance adressée le 20 septembre 2021 au directeur général de l'Agence de régulation des télécommunications (ART), le Secrétaire général de la présidence de la République (Sgpr), Ferdinand Ngoh Ngoh, instruit Philémon Zo'o Zame de *« mettre à la disposition de la Conac (Commission nationale anti-corruption) toutes les données nécessaires et informations utiles permettant (…) de faire la lumière sur l'intégrité et le respect de l'éthique dans les processus conduits par les organes dirigeants de l'Agence de régulation des télécommunications en vue du recrutement des personnels au sein de l'organisme en 2020 »*.

Cette injonction du Sgpr, qui dit répercuter « les très hautes directives du président de la République », laisse penser que l'enquête de la Conac butte sur certains obstacles internes à l'ART. En effet, apprend-on de sources autorisées, c'est depuis février 2021 que la Conac s'intéresse aux accusations de corruption qui ont émaillé les recrutements à l'ART en 2020. Selon nos sources, c'est le 24 février 2021 que Philémon Zo'o Zame a, pour la première fois, répondu à une demande d'informations émanant de Dieudonné Massi Gams, le président de la Conac.

Au moment où l'organisme anti-corruption adresse cette demande d'informations au DG de l'ART, apprend-on de sources internes à l'entreprise, de nouvelles recrues réputées proches de hautes personnalités du pays ont discrètement pris fonction à l'ART, alors qu'un recrutement de 40 employés a été invalidé en juillet 2020 par la ministre des Postes et des Télécoms (Minpostel), Minette Libom Li Likeng. A en croire nos sources, ces nouvelles recrues ont bénéficié du réajustement par le Conseil d'administration de la liste des recrues invalidée par la Minpostel, au motif qu'ils avaient été effectués *« directement, sans test ni respect du plan d'organisation des effectifs et des besoins réels en ressources humaines »*.

Un administrateur dénonce

Pour rappel, cette affaire de recrutements teintés de corruption à l'ART est déclenchée à la mi-2020 par une série de messages électroniques qui a fuité sur les réseaux sociaux. Dans ces messages qui ont fait le tour de la toile, Simon Kaldjob, administrateur de l'ART représentant les usagers et bénéficiaires des communications électroniques, laisse entendre que la PCA de cette entreprise, Justine Diffo Tchuinkam, a reçu 5 à 6 millions de FCFA pour le recrutement de certains candidats au sein de cette société d'Etat.

Une accusation aussitôt démentie par la PCA, qui fera parvenir une correspondance à ce sujet à la ministre des Postes et des Télécoms. Tout en demandant le remplacement de M. Kaldjob au sein du Conseil d'administration de l'ART, Justine Diffo Tchuinkam affirme dans sa correspondance que cet administrateur « a saisi l'occasion d'une réunion informelle de préparation du conseil (…) pour poser un problème de recrutement de deux candidats, d'abord pendant ladite réunion, puis par des échanges électroniques avec proposition de fortes sommes » d'argent.

En clair, pour la PCA de l'ART, c'est M. Kaldjob qui a tenté de la corrompre, en échange du recrutement de deux de ses protégés. Mais une nouvelle correspondance, adressée cette fois-ci au secrétaire général du Sénat, et attribuée au DG de l'ART, viendra éclairer l'affaire d'un nouveau jour. Dans cette lettre qui a également fuité sur les réseaux sociaux, et dans laquelle Philémon Zo'o Zame dit ne pas se reconnaître, malgré l'insistance de certaines sources à la lui attribuer, il est révélé que la PCA de l'ART s'est octroyée plus de 20 postes sur les 40 ouverts dans le cadre du recrutement finalement annulé par la ministre des Postes et Télécoms.

« C'est d'ailleurs connu à l'ART qu'elle vendait les postes de recrutement pour des montants compris entre 5 et 6 millions », précise la note, qui recoupe ainsi les dénonciations de l'administrateur Simon Kaldjob. D'ailleurs, après ses dénonciations, a-t-on appris dans une autre lettre de la ministre des Postes et des Télécoms, cet administrateur n'était plus convoqué aux sessions du Conseil d'administration de l'ART.

Ecoles, routes, hôpitaux… : comment les missions de service public sous-traitées aux sociétés d'Etat grèvent les marges

Les charges colossales, l'endettement abyssal, le manque d'innovation et de compétitivité… ne semblent pas être les seules raisons pouvant expliquer les piètres performances financières de la majorité des entreprises publiques au Cameroun. Dans un document annexé à la loi de Finances 2021, le gouvernement met également à l'index le fait pour l'Etat de sous-traiter des missions dites « de service public » à certaines entreprises de son portefeuille.

« Dans le cadre de leur exploitation, certaines entreprises publiques sont dans l'obligation de prendre en charge le coût des missions de service public. Toutes ces opérations, qui devraient être inscrites dans le budget d'investissement public (BIP), grèvent les marges desdites entreprises », souligne le document sus-mentionné.

Parmi les sociétés d'Etat qui font face à cette contrainte, le gouvernement cite nommément la Société de développement du coton (Sodecoton); Pamol Plantations, qui exploite le palmier à huile ; la CDC, 2ème employeur du pays après l'administration publique, qui exploite l'hévéa, le palmier à huile et la banane ; la Société d'expansion et de modernisation de la riziculture de Yagoua (Semry) ; et la Upper Nun Valley Development Authority (UNVDA).

En effet, dans le cadre de leurs activités, ces entreprises à capitaux publics ou mixtes réalisent des missions de service public telles que, souligne le document sus-mentionné, les travaux d'entretien routier visant à faciliter la collecte de la production ; la construction et la prise en charge du fonctionnement des écoles, des dispensaires et des centres de santé; l'encadrement et la formation des chercheurs et des paysans ; la mise à disposition des logements au profit de certaines autorités ; la prise en charge des forces de sécurité, etc.

L'exemple de la Sodecoton

Pour mieux comprendre l'impact de ces activités de service public sur la trésorerie et plus globalement les performances financières des entreprises publiques, une société comme la Sodecoton revendique, par exemple, l'ouverture de 26 000 Km de route depuis sa création en mai 1974. De même, apprend-on de sources internes à cette société à capitaux mixtes, ce mastodonte de l'agro-alimentaire des régions septentrionales du Cameroun entretient, chaque année, environ 7000 km de routes rurales.

La Sodecoton, qui a obtenu de l'Etat-actionnaire de souvent se faire rembourser les dépenses relatives à ces travaux, mais qui peine généralement à les recouvrer, est en réalité obligée de réaliser ces travaux, en raison de la « sous-budgétisation » de l'entretien des routes rurales au Cameroun. *« L'enveloppe budgétaire allouée à l'entretien des routes rurales et des pistes de collecte s'élève à environ 10 milliards de FCFA, pour un réseau dont l'inventaire des routes qui le constituent révèle un linéaire de plus de 100 000 km »*, avait révélé Patrice Amba Salla devant les députés en juin 2015, alors qu'il était ministre des Travaux publics.

Selon les calculs de ce membre du gouvernement camerounais de l'époque, cette dotation budgétaire correspondait à une affectation de 60 000 FCFA par kilomètre de route à entretenir, dans un pays où le prix de revient de l'entretien d'un kilomètre de route en terre est estimé à 2 millions de FCFA.

Export Finance-Deutsche Bank investit 3 milliards de FCFA dans un projet d'adduction d'eau potable au Cameroun

Le 21 septembre 2021, le ministre camerounais de l'Economie, Alamine Ousmane Mey, a signé avec la directrice générale de l'Export Finance-Deutsche Bank, un accord de crédit d'un montant de 3 milliards de FCFA, pour le financement des études de faisabilité d'un projet d'adduction d'eau potable à réaliser dans la région du Sud-Ouest du pays.
Le projet bénéficiera aux villes de Buea, Tiko et Mutengene. Il s'agit d'un investissement pour lequel la Camwater, l'entreprise publique de patrimoine dans le secteur de l'eau potable, a déjà obtenu des accords de financements d'investisseurs américains, annonce Cameroon Tribune, le Quotidien à capitaux publics.
« C'est très important pour les Etats-Unis d'accompagner ses entreprises qui veulent investir au Cameroun, pour promouvoir le développement et aider les populations dans leurs besoins de base », se satisfait Humaya Harati, la DG de l'Export Finance-Deutsche Bank.
Concrètement, ce projet d'adduction d'eau consistera en l'extension du réseau de transport et de distribution, ainsi qu'en l'augmentation des capacités de stockage. Toute chose qui va accroître le niveau d'accès à l'eau potable au Cameroun, qui, selon les données de l'Institut national de la statistique (INS), est de seulement 45% en milieu rural, contre environ 77% en zone urbaine.

Port de Kribi : au 1er semestre 2021, la douane collecte presque autant de recettes que sur toute l'année 2020

Le secteur des douanes du Sud II, qui couvre le port en eau profonde de Kribi, dans la cité balnéaire de la région du Sud du Cameroun, a collecté des recettes douanières d'un montant de 73,56 milliards de FCFA au premier semestre 2021, selon une évaluation faite le 8 septembre 2021 par le Comité consultatif d'orientation du Port autonome de Kribi (PAK).
À en croire la même instance, ces recettes engrangées en seulement six mois égalent pratiquement les 78 milliards de FCFA collectés par le secteur du Sud II sur l'ensemble de l'année 2020, et explosent littéralement en comparaison avec l'enveloppe de 19 milliards de FCFA collectée en 2019.
Cette « augmentation exponentielle (des recettes) fait de la circonscription douanière du Sud II, la 2e plus grosse pourvoyeuse de recettes douanières au Cameroun, après le Littoral I (qui couvre le port de Douala, NDLR) », souligne le PAK dans sa Newsletter du 10 septembre 2021.
Cet accroissement des recettes révèle le dynamisme des activités d'import-export sur la plateforme portuaire de Kribi au fil des années, notamment sur le terminal à conteneurs opéré par la société KCT. Selon les statistiques officielles, cette co-entreprise formée par le consortium franco-chinois Bolloré-CMA CGM-CHEC a décuplé ses activités au cours des six premiers mois de l'année 2021.
Concrètement, au cours de la période sous revue, avec 26 023 conteneurs équivalents 20 pieds (EVP) manutentionnés, KCT a multiplié ses performances par 2,5 en glissement annuel. Puisque seulement 10 999 EVP avaient été manutentionnés sur le terminal à conteneurs du port en eau profonde de Kribi au 30 juin 2020, selon les chiffres de l'opérateur.

Yaoundé se dote de sa première station de traitement des boues de vidanges en vue de structurer la filière

La première station de traitement des boues de vidange de Yaoundé vient d'être mise en service, apprend-on d'un communiqué du maire de la ville, Luc Atangana Messi. La construction de cette infrastructure a été possible grâce au soutien de l'Association internationale des maires francophones (AIMF). Coût du projet : 4,3 millions € (plus de 2,8 milliards de FCFA).

Selon la fiche technique du projet, à Yaoundé (plus de 3 millions d'habitants), l'assainissement est essentiellement autonome et les services de vidange, assurés par le secteur privé, sont rendus difficiles par la vétusté des camions et l'absence de site de traitement. Les boues de vidange sont ainsi déversées sans traitement, à l'extérieur de la ville ou dans les *« bas-fonds »*, zones basses inondables. Les habitants de Yaoundé et tout particulièrement des quartiers populaires font ainsi face à un risque sanitaire significatif.

Cette infrastructure, qui devrait permettre de vidanger 200 m3 de boues quotidiennement, vient donc remédier à ce problème. La Communauté urbaine de Yaoundé assure la maîtrise d'ouvrage à travers ses services techniques, et avec l'appui d'un bureau d'études transversal, Delvic-Era Cameroun. En parallèle, la municipalité sera appuyée dans sa gestion des contrats d'exploitation des toilettes publiques, introduisant des innovations pour améliorer la rentabilité et assurer la prise en charge des vidanges.

L'objectif est de mieux encadrer la filière par la règlementation, de faciliter l'implication des entreprises de vidange par un système de licences, et de développer des outils de monitoring et planification. *« Le maire de la ville compte sur chaque opérateur concerné pour la réussite de la structuration de la filière des boues de vidange dans la cité capitale »*, déclare M. Messi Atangana. Ce dernier invite les entreprises à se conformer aux dispositions fixant les conditions d'exercice de l'activité d'enlèvement, de transport et de dépotage des boues de vidage issues des installations d'assainissement non collectif en général. Pour ce faire, il faudra que chaque opérateur obtienne un agrément, dote chaque camion de vidange d'un GPS et d'une licence.

Le transbordement des hydrocarbures au port de Lomé propulse le Togo au rang de 1er fournisseur africain du Cameroun

Au cours de l'année 2020, le Togo est classé 7è fournisseur de marchandises et autres produits au Cameroun à l'échelle mondiale, et premier à l'échelle africaine. Concrètement, au cours de la période sous revue, le Togo a livré au Cameroun 3,6% de ses importations, selon les chiffres que vient de publier l'Institut national de la statistique (INS). *« Cette information est à prendre avec beaucoup de réserve, car le seul produit importé du Togo est le carburant et lubrifiant »*, précise l'INS.
En effet, explique l'organisme public en charge de l'élaboration des statistiques officielles, *« ce pays n'étant pas un producteur /exportateur de carburant et lubrifiant, n'aurait pas pu fournir au Cameroun près de 300 000 tonnes de ce produit en 2020. Il y a lieu de relever que les carburants en provenance du Togo ne sont pas originaires de ce pays. En effet, les caractéristiques du Port de Lomé lui confère une certaine attractivité qui fait en sorte que des opérateurs économiques y ont créé des plateformes destinées à accueillir des produits d'origines diverses »*, qui sont ensuite redistribués dans différents pays.
Pour rappel, depuis l'incendie survenu fin mai 2019 à la Société nationale de raffinage (Sonara), l'unique raffinerie de pétrole du pays, le Cameroun importe tous les produits pétroliers finis consommés sur son territoire. A titre d'exemple, pour le compte du 3è trimestre 2021 courant, le gouvernement a recruté des traders pour fournir une cargaison globale de 390 000 tonnes métriques de produits pétroliers.

Après Yaoundé, l'Américain Hilton va installer un nouvel hôtel à Douala

Après la capitale politique Yaoundé, l'enseigne hôtelière américaine Hilton a annoncé le 20 septembre son installation prochaine à Douala, la métropole économique.
Pour ce faire, la chaîne leader mondial de l'hôtellerie avec un portefeuille de 18 marques, informe qu'elle a procédé à la signature d'un accord avec la Société locale Nouvelle des Cocotiers (SNC) pour lancer sa marque de luxe DoubleTree by Hilton à Douala. Selon le chronogramme, l'hôtel devrait ouvrir en 2023, après une rénovation de plusieurs millions de dollars de l'hôtel Douala Rabingha détenu préalablement par la SNC.
Andrew McLachlan, Directeur général du développement en Afrique sub-saharienne, de Hilton, a déclaré : *« Hilton a une forte tradition d'hospitalité au Cameroun, accueillant des clients depuis plus de 30 ans. Je suis ravi que nous élargissions notre portefeuille et que nous lancions une deuxième marque sur le marché. DoubleTree by Hilton Douala nous permet d'être présents dans la capitale économique du pays, dans un emplacement bien établi et bien connu des visiteurs internationaux de la ville. »*
Mamoudou Fadil, Vice-président de SNC, a déclaré : *« Hilton est un nom bien établi dans le secteur hôtelier au Cameroun. Nous sommes donc fiers de nous associer à eux pour redévelopper cet hôtel et amener DoubleTree by Hilton au Cameroun pour la première fois. Après l'achèvement de notre passionnant plan de rénovation, nous sommes convaincus que la propriété établira un nouveau standard d'hébergement moderne et luxueux dans la ville de Douala. »*
Situé à Bonanjo, le quartier des affaires de Douala, le nouvel hôtel Hilton, apprend-on, comprendra 141 chambres, à proximité d'une multitude d'entreprises et de bâtiments administratifs. Il est à environ 6 km de l'aéroport international de Douala. L'hôtel comprendra cinq restaurants, dont un restaurant de spécialités, un restaurant ouvert toute la journée, un bar panoramique ainsi qu'un bar et un café dans le hall. Les espaces de réunion comprendront quatre salles de réunion individuelles et une salle de bal. L'hôtel disposera également d'un spa et d'installations de remise en forme, ainsi que d'une aire de jeux pour enfants.
La marque DoubleTree by Hilton possède plus de 18 propriétés en exploitation ou en cours de développement sur le continent africain, qui viennent s'ajouter à un portefeuille mondial de plus de 600 hôtels répartis dans 48 pays, dont des destinations comme Addis-Abeba, Le Cap et Nairobi.

Nachtigal Hydro Power Company s'engage à appuyer les structures de formation professionnelle au Cameroun

Le ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle, Issa Tchiroma Bakary, vient de signer avec Nachtigal Hydro Power Company (NHPC), la société de projet du barrage de Nachtigal (420 MW), une convention de partenariat en vue d'accompagner des structures de formation professionnelle régies par le ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle.
Outre cet accompagnement pour la promotion de la main-d'œuvre locale dans les métiers liés au projet de Nachtigal et de l'hydroélectricité en général, la collaboration entre les parties intègre, apprend-on de bonnes sources, des actions telles que la promotion de l'emploi des jeunes dans le périmètre du projet, ou encore le financement de microprojets au bénéfice des populations.
Le partenariat entre le ministère de l'Emploi et la société NHPC survient au moment où le Cameroun se prépare à concevoir une stratégie nationale pour développer les ressources humaines dans le secteur de l'hydroélectricité.
En août 2021, le ministre de l'Eau et de l'Énergie, Gaston Eloundou Essomba, a lancé un appel à manifestation d'intérêt à cet effet.
Les prestataires intéressés par cette offre auront, entre autres missions, de *« définir les curricula de formations utiles pour toute la chaîne de valeur de l'hydroélectricité, identifier le gap et les besoins futurs dans le secteur de l'électricité, élaborer une stratégie de développement des ressources humaines sur les 20 prochaines années… »*
De l'avis d'un expert des ressources humaines (RH), la mise en œuvre de cette stratégie de développement des RH et des initiatives telles que le partenariat entre NHPC et le ministère de l'Emploi devraient permettre de limiter l'importation de la main-d'œuvre qualifiée sur des projets d'hydroélectricité, mais surtout de garantir la maintenance des ouvrages, qui font souvent l'objet de contrats parfois onéreux avec des prestataires étrangers.

L'Oapi propose des pistes pour redynamiser le poivre de Penja plombé par la fraude, chute des prix, insécurité…

Dans une note évaluative du Projet de promotion du système de protection des obtentions végétales (Projet PPOV) au cours de l'année 2021, l'Organisation africaine de la protection intellectuelle (Oapi) relève que le label de l'Indication géographique (IGP) poivre de Penja délivré au Cameroun connaît des difficultés.
L'on y a appris que plusieurs facteurs plombent le développement de cette filière qui a un gros potentiel pour le développement de l'économie locale.
«Plusieurs facteurs ont contribué à conduire la filière vers le marasme à partir de 2016 jusqu'à nos jours : la fraude récurrente sur le label IG-Poivre de Penja ; la chute continue du prix du poivre de Penja sur le marché local [moins de 10 000 FCFA le kg]; la pression fiscale ; la recrudescence de l'insécurité dans le territoire de l'IGP ; le non-respect du cahier de charges de l'IGPP par les producteurs ; les difficultés des producteurs à accéder au crédit ; les changements climatiques et les maladies endémiques du poivrier », relève le document.
La même source ajoute : *« Pour la fraude, on fait croire au consommateur qu'on lui vend du poivre de Penja alors que dans la réalité c'est loin d'être le cas. Le consommateur est grugé, car rien à priori ne lui permet de faire la distinction. D'où l'intérêt d'un logo à estampiller sur les produits originaux. Il existe beaucoup de poivre, car pouvant être cultivé partout. Mais en raison de sa qualité particulière, celui de Penja a une plus-value et donc doit se vendre plus cher »*.
L'Oapi indique que le principal défi pour le groupement IG poivre Penja est de redynamiser la filière, de renforcer l'accès des acteurs aux marchés rémunérateurs et de lutter contre la fraude et la contrefaçon sur ce produit tant à l'intérieur du Cameroun qu'à l'extérieur.
« Pour faire face à ces défis, le directeur général de l'Oapi, Denis Bohoussou, et le président du Groupement des producteurs de l'Indication géographique protégée (IGP) Poivre de Penja, René Claude Metomo, ont signé le mardi 28 janvier 2020, un contrat d'objectifs et de performance en vue de la mise en œuvre du plan opérationnel de cette Indication géographique », informe l'Organisation.
Elle ajoute que, ce contrat d'objectifs et de performance exprime deux ambitions partagées : celles du renforcement de l'autonomie technique et financière du GR-IGPP et du Centre d'agréage et de conditionnement (CAC) de Penja d'une part et d'autre part, le développement économique de la filière Indication géographique poivre de Penja et en particulier l'intégration dans cette filière, d'un nombre croissant de petits producteurs.
Le label de l'IGP Poivre de Penja a été officiellement délivré par l'Oapi en 2013.
Le GR-IGPP assure le rôle de garant du respect du cahier de charges afférentes à l'usage de ce label, gage de qualité du produit désigné. Selon l'Accord de Bangui, texte de loi qui régit la propriété intellectuelle, l'Oapi enregistre comme indications géographiques, *« des indications qui servent à identifier un produit comme étant originaire d'un territoire, ou d'une région, ou localité de ce territoire, dans les cas où une qualité, réputation ou autre caractéristique déterminée du produit peut être attribuée essentiellement à cette origine géographique »*.

Les importations de riz du Cameroun progressent de 23% au premier semestre 2021

Au cours des six premiers mois de l'année 2021, le Cameroun a importé sur son territoire une cargaison totale de 319 330 tonnes de riz. Ces importations sont en hausse de 59 038 tonnes (+23%), en comparaison avec les 260 292 tonnes importées au cours de la même période en 2020, selon les données compilées dans le dernier rapport sur le commerce extérieur du Cameroun, que vient de publier l'Institut national de la statistique (INS).
À en croire le même document, les importations de riz à fin juin 2021 ont coûté au Cameroun 86 milliards de FCFA, contre 70,9 milliards de FCFA au premier semestre 2020. Ce qui correspond à une augmentation des dépenses de plus de 15 milliards de FCFA (+21%) en glissement annuel.
Ces importations, qui obèrent les réserves extérieures du pays et creusent le déficit de la balance commerciale se font parfois au profit des pays voisins.
En effet, selon l'INS, une bonne partie des importations de riz effectuées par le Cameroun est frauduleusement réexportée vers d'autres pays frontaliers. *« La production nationale est estimée à 217 280 tonnes et la demande nationale (consommation finale des ménages et variations des stocks) à 757 000 tonnes. Sous l'hypothèse que les comportements de consommation des ménages camerounais n'ont pas significativement changé entre 2018 et 2019, il [ressort] que la forte hausse des importations de riz (en 2019) engendre un gap entre l'offre et la demande d'environ 332 300 tonnes. Cet écart s'expliquerait par les réexportations informelles vers les pays voisins, et elles se chiffreraient à environ 87 milliards de FCFA en 2019 »*, souligne le rapport 2019 de l'INS sur le commerce extérieur du Cameroun.
La même source soutient que le principal destinataire de ces réexportations frauduleuses est le Nigeria. En effet, à en croire les données officielles, ce pays d'Afrique de l'Ouest, qui partage une longue frontière poreuse avec le Cameroun, siphonne aussi bien les importations camerounaises de riz, qu'une bonne partie de sa production de cette céréale.
En effet, à en croire l'étude sur le positionnement stratégique de la filière fabrication des produits à base de céréales, récemment rendue publique par le Bureau de mise à niveau des entreprises (BMN) camerounaises, 70% de la production locale du riz est exportée vers le Nigeria. Cette situation est dictée, apprend-on, par *« des problèmes de transport et de la qualité des produits (taux élevés d'impuretés et de brisures, etc.) »*.

Cimencam plaide pour une hausse du prix du sac de ciment pouvant atteindre 1200 FCFA

Luc Magloire Mbarga Atangana, le ministre du Commerce, a reçu le 14 septembre à Yaoundé, une délégation conduite par l'administrateur directeur général (ADG) de LafargeHolcim Maroc Afrique (LHMA), actionnaire majoritaire de Cimencam, l'un des principaux producteurs de ciments au Cameroun.
À l'issue de cette réunion, l'on apprend que Cimencam a déclaré qu'à cause de l'augmentation du prix du clinker sur le marché international, principal produit qui permet de fabriquer le ciment, tous les sacs de ciment Cimencam devraient normalement voir leur prix augmenter de 1200 FCFA.
« Ça représente entre 2 et 3 milliards de FCFA de coûts supplémentaires par mois. Cimencam fait face à ces charges. Si on répercutait ces charges sur le prix de vente, le sac serait à plus de 6000 FCFA. Nous sommes venus voir avec M. le ministre comment nous pouvions réduire une partie de ces coûts via les charges fiscales, ou alors voire comment une partie de ces coûts pouvaient être répercutée sur le prix du ciment. (…) La question c'est que faire des 1200 FCFA supplémentaires par sac ? Comment gérer cela dans le futur ? », a déclaré l'ADG de LHMA, Xavier Saint-Martin Tillet.
Et le président du conseil d'administration de Cimencam, Yves Mbele Ndoe, d'ajouter : *« Les coûts de production du ciment sont très variables compte tenu des contraintes sanitaires et économiques. Nous sommes venus pour voir dans quelle mesure l'État pourrait aider cette société à continuer de produire de façon acceptable »*.
En attendant la réponse du gouvernement, l'on se rappelle que le ministre du Commerce a, lui-même, adressé une correspondance, le 2 septembre dernier, à la directrice générale de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC), Ngozi Okonjo-Iweala, au sujet de la *« dérégulation sans précédent des échanges commerciaux internationaux »*. *« À titre d'exemple, entre janvier et juin 2021, les prix du clinker, du fer à béton et du gypse ont fait un bond respectif de 100%, 95,54% et 60% par rapport à la même période en 2020, tandis que ceux du blé, du soja et du maïs se sont accrus de 31,6%, 6%, 73% et 98,4% et que le coût du fret maritime a été multiplié par trois »*, admet Luc Magloire Mbarga Atangana.
De ce fait, prévient le ministre du Commerce, des *« ajustements de prix ne sont (…) pas à exclure dans le futur, notamment dans le secteur des matériaux de construction, secteur dont la dernière homologation des prix remonte de dix ans en arrière au moins, dans un contexte diamétralement différent »*. Pour l'heure, le gouvernement maintient le prix du sac de ciment (50 kg) à 4 900 FCFA à Yaoundé, la capitale du pays, tandis qu'à Douala, où se trouve la principale usine de Cimencam, le même sac de ciment devrait être vendu à 4300 FCFA.

FINANCE

Le Cameroun veut lever 275 milliards de FCFA sur le marché des titres publics de la BEAC au 4e trimestre 2021

Au cours du 4e trimestre 2021, le Trésor public camerounais va émettre sur le marché de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), des titres publics pour un montant total de 275 milliards de FCFA, apprend-on de bonnes sources. Comme à l'accoutumée, le gouvernement alternera entre titres de court terme (52 semaines de maturité au plus) appelés bons du Trésor assimilables (BTA), et des instruments de long terme (entre 2 et 10 ans), connus sous l'appellation d'obligations du Trésor assimilables.
Dans le détail, à travers six émissions de BTA, le Trésor public camerounais entend mobiliser 120 milliards de FCFA entre le 22 septembre et le 31 décembre 2021, contre 155 milliards de FCFA grâce aux émissions d'OTA prévues au cours de la même période.
Le gouvernement camerounais ne devrait pas avoir beaucoup de mal à mobiliser cette enveloppe de financement, qui lui permettra aussi bien de financer des projets d'investissements (OTA) que de gérer ses besoins de trésorerie (BTA). « L'engouement des investisseurs sur les titres de dette publique camerounaise est réel. Celui-ci est vérifiable notamment par l'examen des taux de couverture des différentes émissions, qui plafonnent généralement autour de120%, soit une offre de financement de 120 pour une demande de 100 », rappelle Sylvester Moh, le directeur général du Trésor au ministère des Finances.

Afreximbank ouvre son siège au Cameroun pour porter ses financements à 5 milliards $ en Afrique centrale

La Banque africaine d'import-export (Afreximbank) a ouvert les portes de son nouveau siège aux médias le 22 septembre à Yaoundé, au Cameroun, en prélude à l'ouverture officielle qui se fera le 24 septembre prochain.
Ce bureau qui va desservir l'Afrique centrale à partir de Yaoundé est provisoirement installé dans les locaux situés à l'immeuble du siège de la Caisse nationale de prévoyance sociale (CNPS), le bras séculier de l'Etat camerounais en matière de sécurité sociale.
« Le nouveau bureau couvre le Cameroun, la République centrafricaine, le Tchad, le Congo, la République démocratique du Congo, la Guinée équatoriale et le Gabon. La création d'un bureau régional d'Afreximbank pour l'Afrique centrale s'inscrit dans la continuité de la croissance de la couverture géographique de la Banque. Le nouveau bureau de Yaoundé porte à cinq le nombre de bureaux régionaux d'Afreximbank à travers l'Afrique », renseigne la Banque.
A moyen terme, le Bureau régional pour l'Afrique centrale devrait renforcer le secteur des services financiers en améliorant et en élargissant l'accès de la région à des financements abordables et compétitifs, ainsi quà ses services de conseil, pour un ensemble de banques locales, d'exportateurs, d'importateurs et d'investissements nationaux.
« Dans cette optique, Afreximbank entend octroyer des lignes de consommation et de refinancement aux banques, à concurrence de plus de 500 millions $, pendant les cinq prochaines années. Avec l'ouverture de la banque, nous visons à quintupler les interventions de la banque dans la sous-région de l'Afrique centrale, pour atteindre 5 milliards $ [2 799, 8 milliards de FCFA] dans les trois prochaines années. La banque augmentera le nombre de banques qui vont bénéficier des facilités de crédits dans la région. Aujourd'hui nous sommes à 4 et dans les deux prochaines années, nous voulons passer à 15 banques», a déclaré René Awambeng, responsable des relations avec les clients.
Le siège définitif de la Banque sera à d'Etoudi, site de 5 000 m2 sur lequel sera construit un immeuble dont les dimensions n'ont pas encore été révélées, un hôtel de *« classe mondiale »*, un centre d'information commerciale, un centre de conférence et un centre d'exposition commerciale, entre autres.
C'est le 13 décembre 2019 à Yaoundé, que Lejeune Mbella, le ministre camerounais des Relations extérieures, et Okey Oramah, le PDG d'Afreximbank ont signé un accord de siège. Depuis sa mise en service en 1994, Afreximbank, dont le siège-mère se trouve au Caire en Égypte, vise, à partir du Cameroun, la couverture de l'Afrique centrale. À travers le dispositif d'atténuation de l'impact de la pandémie sur le commerce, lancé en avril 2020, Afreximbank a décaissé plus de 6,5 milliards de dollars US en 2020 afin d'aider les pays membres à amortir les effets négatifs des chocs financiers, économiques et sanitaires causés par la pandémie de Covid-19.

Cemac : la Beac va ponctionner 100 milliards de FCFA dans les coffres-forts des banques pour combattre l'inflation

La Banque des Etats de l'Afrique centrale (Beac), institut d'émission des six Etats de la Cemac (Cameroun, Congo, Gabon, Tchad, RCA et Guinée équatoriale), a lancé ce 21 septembre 2021 une opération de reprise de liquidité à maturité longue (un an) dans les établissements de crédit de cet espace communautaire.
A en croire la banque centrale, sont éligibles à cette opération *«les établissements de crédit admis au compartiment des interventions de la Beac sur le marché monétaire, en qualité d'offreurs de ressources et n'ayant pas sollicité le refinancement de la Beac au moins une fois sur une période glissante de douze mois »*.
Au travers de cette opération, apprend-on dans un communiqué officiel de la Beac, la banque centrale entend prélever un montant de 100 milliards de FCFA dans les coffres-forts des banques commerciales en situation de surliquidité. En effet, selon les experts, lorsqu'une banque est surliquide, cette dernière est susceptible d'injecter plus d'argent dans le circuit économique qu'il n'en faut, ce qui engendre des tendances inflationnistes dans les marchés.
Pour rappel, ces opérations de reprise de la liquidité bancaire avaient été suspendues en mars 2020. Cette suspension, aussitôt remplacée par la relance des injections de liquidité, avait pour but d'oxygéner le système bancaire de la zone Cemac, et ainsi booster le financement de l'économie dans un contexte de pandémie du Covid-19.
La reprise des ponctions dans les coffres-forts des banques de la Cemac est un indicateur de l'atténuation des effets du coronavirus sur les économies de cet espace communautaire, dont les pays sont désormais sur la rampe d'une reprise de la croissance économique en cette année 2021, après la récession enregistrée de 2020.

BGFIBank va s'appuyer notamment sur le Cameroun pour porter son total bilan à 5000 milliards de FCFA en 2025

Dans une interview publiée le 15 septembre par le journal EcoMatin, le PDG du Groupe BGFIBank, Henri-Claude Oyima (photo), annonce la construction à Douala du siège de sa filiale au Cameroun. *« La semaine prochaine [celle commençant le 20 septembre], nous allons poser la première pierre de notre siège, ici, au Cameroun à Douala »*, déclare le responsable.
Henri-Claude Oyima explique que la construction du siège au quartier Bonapriso à Douala fait partie du 3e pilier (trésorerie, système d'information, patrimoine immobilier) de l'actuel projet de la banque (Dynamique 2025) dont l'objectif, pour tout le groupe, est d'atteindre 5 000 milliards de FCFA de total bilan en 2025 contre à 3500 milliards à fin décembre 2020.
En plus du siège, BGFIBank va également investir dans les systèmes d'information et renforcer les fonds propres de sa filiale du Cameroun. Après avoir augmenté le capital de cette filiale de 10 milliards de FCFA, en janvier 2021, pour le porter à 30 milliards, celui-ci devrait encore croitre de 10 milliards de FCFA en 2023, selon nos informations.
« Le Cameroun est un pôle de croissance et en tant que tel, nous allons y développer notre stratégie afin de supplanter la concurrence. Notre objectif n'est pas de rester où nous sommes, mais d'être dans le top 3 du marché camerounais. Pour ce faire, nous avons deux techniques : l'amélioration de nos performances et les acquisitions », explique Henri-Claude Oyima. Installé dans le pays depuis 2011, BGFIBank Cameroun est officiellement classé, en termes de volumes d'activités, derrière Afriland First Bank, Société Générale, Bicec et Société commerciale de banque du Cameroun.
«En 10 ans de présence au Cameroun, BGFIBank s'est illustrée par des réalisations majeures dans les infrastructures sociales, l'énergie et l'industrie, dont le montant cumulé à date atteint désormais les 200 milliards de FCFA », avait déclaré en février dernier Abakal Mahamat, à l'occasion de la cérémonie d'officialisation de l'accord de financement de 100 milliards de FCFA entre l'électricien Eneo et huit banques locales.
Cela fait une moyenne annuelle de 20 milliards de FCFA d'investissements de BGFIBank Cameroun.

AGRICULTURE

10 milliards de FCFA injectés dans 88 projets d'élevage à fin septembre 2021

Le Projet de développement de l'élevage (Prodel), financé en grande partie par la Banque mondiale (BM), vient de publier son bilan d'activités au cours des neuf premiers mois de l'année 2021. Il apparaît que, le montant cumulé des financements des plans d'affaires s'élève à 10,12 milliards de FCFA. Les fonds issus de la Banque mondiale s'y élèvent à 6,06 milliards de FCFA. La contribution des institutions financières partenaires représente 2,62 milliards de FCFA. Les organisations de producteurs bénéficiaires, quant à elles, ont des engagements de l'ordre de 1,44 milliard de FCFA.

« L'ensemble de ces mouvements financiers provient de 88 plans d'affaires financés sur les 131 élaborés et validés. En valeur relative, 67% des plans d'affaires sont désormais financés grâce aux subventions de la Banque mondiale et aux crédits contractés auprès des institutions financières partenaires. », indique le Prodel.

Sur un financement de 134,15 millions de dollars US (environ 78,4 milliards de FCFA), approuvé le 27 octobre 2016 par le conseil d'administration de la BM au bénéfice du Prodel, plus de 100 millions de dollars US (58,5 milliards de FCFA) ont déjà été engagés. La date de clôture du Prodel est fixée au 31 janvier 2023.

Selon la Banque mondiale, grâce à ce projet, des producteurs ont déjà pu améliorer et augmenter leur production laitière, avoir accès à des services vétérinaires et recevoir des intrants de qualité. Certains propriétaires de troupeaux de vaches produisent désormais environ 100 litres de lait par jour.

Café et sucre ont boosté les prix des produits agricoles exportés par les pays de la Cemac eu 2e trimestre 2021

Les prix des produits agricoles exportés par les six pays de la Cemac (Cameroun, Congo, Gabon, Tchad, RCA et Guinée équatoriale) ont augmenté de 1,8% au 2e trimestre 2021, selon la Banque des États de l'Afrique centrale. Ces données de la banque centrale révèlent cependant que cette augmentation a ralenti, par rapport à la hausse de 2,2% enregistrée au premier trimestre de l'année courante.

Cette embellie des prix des produits agricoles est principalement portée par quatre produits. Il s'agit notamment, apprend-on, du café, du sucre, de l'huile de palme et du coton, avec une augmentation plus importante pour les deux premiers produits. «Les cours du café ont progressé de 10,0% à 2,89 $/kg au 2e trimestre 2021, contre 2,62 $/kg au trimestre précédent, compte tenu de la baisse de la production induite par les mauvaises conditions climatiques au Brésil (1er producteur mondial) et aux mouvements sociaux de contestation en Colombie (3e producteur mondial)», explique la Beac.

Dans le même temps, souligne la Beac, le sucre a augmenté de 8,3% en glissement trimestriel, contre 6,7% pour l'huile de palme et seulement 1,7% pour le coton. Les cours mondiaux de ce dernier produit avaient cru de 16,2% au premier trimestre 2021. Cette embellie des cours est confortable pour les pays de la Cemac. En effet, la progression des prix observés autour des produits agricoles exportés par les pays de la Cemac est synonyme d'accroissement des recettes d'exportation.

Filières banane plantain et piscicole : vers la mise en place d'un cluster autour de Kribi

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet *« Ceinture agricole »* autour de Kribi, ville au Sud-Cameroun abritant un complexe industrialo-portuaire, la Coopérative agroforesterie industrielle de l'Océan (Coop CA AIO) entend installer un cluster filière banane plantain et un autre, filière piscicole.

A cet effet, Samuel Tony Obam Bikoue, le président du conseil d'administration (PCA) de ladite coopérative vient de lancer un appel à manifestation d'intérêt pour ceux qui aimeraient investir dans cette « Ceinture agricole ». Ainsi, des parcelles sont mises en vente sur une période de 10 ans afin de permettre l'installation des producteurs dans ces deux filières. *« Cette offre n'est valable qu'à condition que le nouvel acquéreur s'engage à ne produire sur son site pendant ladite période [10 ans] que la banane plantain avec irrigation et pratiquer la pisciculture hors sol dans des bacs »*, indique le PCA.

La Coopérative propose en retour de la mise à disposition des parcelles, des services tels que : la mise à disposition des semences sélectionnées à haut rendement et d'alevins de poissons de qualité ; la mise à disposition d'engrais, et d'alevins de poisson, l'incubation agro-pastorale, le montage des business plans, le placement en pépinière d'entreprises, etc.

Dans la vision stratégique qui sous-tend cette *« Ceinture agricole »*, il s'agit entre autres, selon le ministère en charge de l'Agriculture, de nourrir le grand flux des populations qui convergent à Kribi, *« le nouvel eldorado portuaire, industriel, touristique et le bassin de milliers d'emplois »*.

Aussi, il est question d'assurer l'exportation des produits agricoles camerounais en qualité et en quantité à travers le port en eau profonde de Kribi, la création des unités de transformation des produits agricoles issus de la *«Ceinture »* à Mbébé et dans la zone industrielle de la place portuaire.

Alors ministre de l'Agriculture, Henri Eyebe Ayissi, avait présenté ce projet en novembre 2018. Il avait indiqué à l'époque le projet de *« Ceinture agricole»* nécessite un financement d'un montant de 5 milliards FCFA qui permettra la création de 1 500 emplois ruraux par an et pendant cinq ans. Ce qui fera un total de 7 500 emplois au bout du compte.

Peste porcine : après trois mois de restrictions, les éleveurs de porcs de l'Ouest peuvent renouer avec leurs activités

Le gouverneur de la région de l'Ouest, l'un des plus grands bassins de production de porcs au Cameroun, a signé le 14 septembre 2021 un arrêté portant *« levée des mesures d'interdiction de circulation, de transport et de commercialisation des porcs et sous-produits porcins dans la région de l'Ouest »*. Awa Fonka Augustine explique cette décision par « l'accalmie observée dans la cadre de la peste porcine africaine dans la région de l'Ouest ».

« Tous les résultats sont revenus négatifs du Laboratoire national vétérinaire (Lanavet) de Yaoundé », a confié au Quotidien Cameroon Tribune le président de l'interprofession des éleveurs de porcs pour la région de l'Ouest, Bernard Souop Ngeutchouessi. Comme pour indiquer que la page de la dernière épizootie de peste porcine africaine (PPA) dans cette partie du Cameroun est définitivement tournée.

La mesure que vient de prendre le gouverneur de la région de l'Ouest, après trois mois de turbulences, aura pour conséquence immédiate une reprise normale des activités dans la filière porcine régionale, dont le corollaire est la garantie d'approvisionnement des marchés lors des fêtes de fin d'année qui pointent à l'horizon.

Officiellement déclarée en juin 2021, la PPA aura, en l'espace de près de quatre mois, selon les estimations de l'interprofession, induit la mort ou l'abattage de 90 000 porcs sur les 400 000 têtes que compte le cheptel de la région de l'Ouest.

Le Cameroun prépare une loi sur l'agriculture biologique

Un atelier de pré-validation de l'avant-projet de loi régissant l'agriculture biologique au Cameroun s'est tenu les 9 et 10 septembre 2021 à Yaoundé. Présidée par la ministre déléguée auprès du ministre de l'Agriculture, Clémentine Ananga Messina, cette rencontre, a-t-on appris, visait à recueillir les propositions de certains acteurs, afin d'enrichir l'avant-projet de loi en gestation.

La finalisation de ce projet que conduit le gouvernement camerounais, en collaboration avec la coopération allemande, devrait permettre non seulement de formaliser ce type d'agriculture, mais aussi de conquérir de nouveaux débouchés, en raison de la demande de plus en plus croissante sur le continent.

« En Afrique, l'agriculture biologique est peu recensée dans les statistiques officielles, alors qu'elle est de plus en plus présente sur les marchés locaux et d'exportation. La demande des consommateurs africains s'accélère, offrant un débouché économique dynamique », soutient le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad) dans un article intitulé *« l'agriculture biologique en Afrique : un levier d'innovations pour le développement agricole »*.

Selon le Cirad, l'agriculture biologique présente l'avantage de diminuer *« les impacts négatifs de l'agriculture sur l'environnement et sur la santé, notamment parce qu'elle n'utilise pas d'intrants chimiques de synthèse. Elle améliore la résilience des systèmes agricoles. Ses techniques spécifiques peuvent, dans certaines conditions, accroître la productivité agricole, même si les rendements sont en moyenne inférieurs à ceux de l'agriculture conventionnelle »*.

Cependant, malgré l'existence de la demande qui croît au fil des ans, ce type d'agriculture est encore très peu vulgarisée sur le continent africain. En effet, en Afrique, l'agriculture biologique certifiée couvre 1,8 million d'hectares, soit seulement 0,2 % des terres cultivées du continent, d'après les statistiques de l'Ifoam (Fédération internationale des mouvements de l'agriculture biologique) et du FIBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique).

Électricité : privé de trésorerie par l'État et ses entreprises, Eneo renoue avec les délestages dans le septentrion

Depuis le 26 septembre 2021, Eneo, le concessionnaire du service public de l'électricité au Cameroun, a renoué avec le rationnement de l'énergie électrique dans les trois régions septentrionales du Cameroun, apprend-on dans un communiqué officiel. Cette reprise des délestages dans le Nord, l'Extrême-Nord et l'Adamaoua, selon l'entreprise, est consécutive au fort déficit hydrologique, qui s'est aggravé et réduit considérablement la production du barrage de Lagdo.

La situation est d'autant plus intenable du fait de l'incapacité d'Eneo à approvisionner en combustibles les centrales thermiques installées dans cette partie du Cameroun. *« La tension de trésorerie à laquelle doit faire face le secteur de l'électricité tient aux impayés accumulés de certaines grandes entreprises publiques, ainsi qu'au non-paiement du milliard hebdomadaire de l'État, habituellement destiné à couvrir ces dépenses courantes »*, explique le producteur et distributeur de l'énergie électrique au Cameroun.

En effet, selon des documents officiels consultés par Investir au Cameroun, au 31 mai 2021, la dette réclamée à l'État par Eneo s'élevait déjà à 163,078 milliards de FCFA. À cette enveloppe, il faut ajouter les 44,524 milliards de FCFA réclamés à la même date aux entreprises et établissements à capitaux publics, ce qui porte l'enveloppe globale à 207 milliards de FCFA.

Ainsi privée d'une importante trésorerie, la compagnie d'électricité se dit incapable d'assurer l'approvisionnement des centrales thermiques de la partie septentrionale du pays, qui nécessitent *« des besoins importants et réguliers en trésorerie en constante croissance, en plus des complexités logistiques »*. En effet, selon des correspondances échangées entre le ministère de l'Eau et de l'Énergie et Eneo dès la fin de l'année 2020, les besoins en fuel pour approvisionner les centrales thermiques du septentrion au cours de l'année 2021 s'élèvent à 30 milliards de FCFA, en hausse de 18 milliards de FCFA par rapport aux projections initiales.

Centrales solaires

Pour comprendre cette forte progression de la facture du carburant, il faut par exemple intégrer que la décision de transférer 20 MW de la centrale d'Ahala vers les villes de Garoua (12 MW) et de Ngaoundéré (8 MW) en janvier 2021, a, à elle seule, augmenté les dépenses en carburant des centrales thermiques de cette partie du pays de 3 milliards de FCFA par mois, apprend-on des sources autorisées.

Afin d'atténuer le déficit énergétique, qui depuis le 26 septembre 2021 recommence à créer le malaise dans les ménages et plombe les activités économiques dans les trois régions septentrionales du Cameroun, l'électricien Eneo envisage d'injecter dans le réseau interconnecté Nord (RIN), 30 MW d'énergie solaire à compter du mois de janvier 2022. Pour réaliser cet objectif, le concessionnaire du service public de l'électricité espère, avec le concours du gouvernement, pouvoir rapidement finaliser les contrats de production de cette énergie avec la société norvégienne Scatec.

Selon les estimations officielles, la location de ces centrales solaires modulaires et mobiles (le coût n'est pas révélé), pour une période de 4 ans, comme le prévoit le gouvernement, devrait réduire les délestages actuels dans la partie septentrionale du pays de 98%. Le projet, selon le ministre de l'Eau et de l'Énergie, Gaston Eloundou Essomba, va également baisser de 5 milliards de FCFA sur les neuf premiers mois d'exploitation, le coût des combustibles utilisés pour faire tourner les centrales thermiques dans cette partie du Cameroun.

L'embellie en Chine booste les prix des produits énergétiques exportés par les pays de la Cemac au 2e trimestre 2021

Selon la Banque des États de l'Afrique centrale (Beac), les prix des produits énergétiques (pétrole et gaz naturel notamment) exportés par les pays de la Cemac (Cameroun, Congo, Gabon, Tchad, RCA et Guinée équatoriale) ont augmenté de 12,2% au cours du 2e trimestre 2021. Mais, souligne la banque centrale, cette accélération des cours a ralenti par rapport au trimestre précédent (+35,5%). Concrètement, au cours de la période sous revue, apprend-on, le cours du baril de brut s'est renchéri de 13,1%, contre 9,3% pour le gaz naturel. *« Cette embellie des cours s'explique par la forte reprise de l'économie chinoise (1er importateur mondial de pétrole) et la décision prise début juin 2021 par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et la Russie de maintenir la politique stricte de quotas mise en œuvre l'année passée »*, soutient la Beac dans un rapport rendu public le 21 septembre 2021.

Cette augmentation des cours, bien qu'inférieure au niveau du premier trimestre 2021, a permis d'oxygéner les Trésors publics et de booster quelque peu les réserves de change des pays de la Cemac. Dans cet espace communautaire, cinq pays sur six sont producteurs de pétrole, et les recettes publiques dépendent étroitement du pétrole au Congo, en Guinée équatoriale, au Tchad et au Gabon.

Fraude sur l'électricité : Eneo lance une campagne nationale de contrôle des installations

Dans le cadre de la lutte contre la fraude sur l'électricité, Eneo Cameroon annonce qu'elle déploie actuellement une vaste campagne de contrôle des installations sur l'étendue du territoire. *« Cette opération a pour principal objectif de sécuriser le réseau électrique et de contrôler les installations des clients conformément à l'article 13 du Règlement du service de distribution publique d'électricité au Cameroun. (…) La lutte contre l'utilisation illégale de l'électricité préserve l'intérêt général. Eneo Cameroun souhaite vivement l'implication de tous. Lorsqu'une équipe de contrôle se présente chez vous, il vous est demandé de collaborer avec elle pour faciliter l'opération »*, explique l'entreprise

Par ailleurs, Eneo Cameroon invite les usagers qui se savent en situation irrégulière à se rendre spontanément à leurs agences afin de faire normaliser leurs installations et éviter les désagréments d'une procédure pouvant aller jusqu'aux poursuites judiciaires.

Selon le concessionnaire du secteur de l'électricité, 30% de l'énergie distribuée est absorbée par les réseaux non conventionnels et les pratiques irrégulières. Cette proportion représente une perte estimée à 60 milliards de FCFA par an. Le secteur électrique se voit ainsi privé de l'argent qui devrait servir aux investissements pour l'amélioration de la qualité de service. Ces irrégularités mettent les biens et les personnes en danger, affectent le réseau électrique et dégradent la qualité de l'énergie.

Barrage de Chollet : la non-mobilisation des fonds congolais plombe le projet hydroélectrique depuis quatre ans

Selon une publication conjointe du ministère camerounais de l'Eau et de l'énergie et de son homologue du Congo, le projet d'aménagement hydroélectrique du barrage de Chollet (600 MW) transfrontalier entre les deux pays, a du plomb dans l'aile depuis quatre trois ans.
Et pour cause, indique la publication, *« le ministère de l'Energie et l'hydraulique du Congo a mené pour sa part depuis l'année 2017 les démarches nécessaires pour mobiliser les fonds inscrits dans les budgets de l'Etat pour les exercices 2017, 2018, 2019 ainsi que 2020. Malheureusement tous ces efforts sont restés sans succès. Les services du ministère des Finances et du budget n'ont, à ce jour donné aucune suite aux nombreuses promesses faites aux représentants du ministère de l'Energie et de l'hydraulique et de la Direction du projet »*.
La source ajoute : *« Les difficultés qu'éprouve la partie congolaise ont donc bloqué les ambitions du projet. Cette situation ne permet pas l'exécution dans les délais toutes les décisions prises par le Comité inter-Etats de pilotage et ce, au regard des attentes de nos deux Etats. Il est impératif que la partie congolaise fasse, dans un sursaut de dignité nationale, l'effort de mettre à la disposition du Projet les ressources financières inscrites au budget de l'Etat année après année. Le bon fonctionnement du projet dépend absolument de la décision des services du ministère des Finances et du Budget de débloquer les fonds alloués à ce projet ; condition sine qua non pour que la partie camerounaise transfère sa part de fonds disponibles dans le compte du Projet ouvert à la Banque postale du Congo à Brazzaville »*.
La contrepartie réclamée au Congo (dont le montant est égal à celle du Cameroun : Ndlr) doit financer l'installation du personnel du projet à Brazzaville, au Congo. Mais, depuis la nomination des responsables (directeur et directeur adjoint) en 2016, les experts et le personnel camerounais ne peuvent pas s'installer à Brazzaville pour des raisons de manque de financement de la quote-part de la partie congolaise. Le bâtiment du siège, construit par les soins de la Société énergie électrique du Congo n'est toujours pas équipé.
Pendant ce temps, le Cameroun, lui, affirme avoir effectivement viré 390 millions de FCFA au compte du projet logé à UBA Cameroon via la Caisse autonome d'amortissement du Cameroun entre 2015 et 2018.
Plus tard en mai 2019, un montant de 200 millions de FCFA a été viré dans le même compte. Soit un total de 590 millions de FCFA.
A la clôture de ce compte le 28 février 2020, le solde était de 381,86 millions de FCFA. Ces fonds ont été transférés à la Banque des Etats de l'Afrique centrale (Beac) dans un nouveau compte créé par le projet. Le solde, début septembre 2021, apprend-on, serait d'un peu moins de 100 millions de FCFA. Une partie de cet argent ayant servi à certaines activités comme : la tenue des réunions des experts, les réunions du Comité inter-Etats de pilotage, lancement d'appels d'offres, etc.
Dans cet environnement, indique notre source, un constructeur a tout de même été choisi le 24 juin 2021. Il s'agit du Chinois *« China Gezhouba Group Company »*. Le barrage de Chollet coûtera entre 354 et 670 milliards de FCFA selon l'option d'aménagement qui sera mise en place par le constructeur. L'énergie produite servira à alimenter le Cameroun, le Congo, la Centrafrique.

Malabo prend langue avec Yaoundé pour le renforcement de la coopération dans le secteur des hydrocarbures

Le ministre des Mines et des hydrocarbures, Gabriel Mbaga Obiang Lima, a été reçu en audience à Yaoundé, le 13 septembre, par le président de la République, Paul Biya. *« Le dialogue en cours entre Malabo et Yaoundé devrait aboutir au renforcement de la coopération dans le secteur des hydrocarbures »*, renseigne la présidence de la République.

À en croire le ministre équato-guinéen, le renforcement de la coopération dans le secteur des hydrocarbures ne vise pas seulement le Cameroun. À cet égard, Gabriel Mbaga Obiang Lima a indiqué qu'il a récemment affrété un premier cargo de méthanol vers le Gabon voisin. Et que des discussions sont en cours avec le Nigeria pour l'importation du pétrole et du gaz vers la Guinée équatoriale.

L'émissaire du président Teodoro Obiang Nguema Mbasogo a déclaré qu'il est venu *« présenter »* au chef de l'État, la *« nouvelle initiative de la Guinée équatoriale de renforcement du commerce entre États africains et en même temps, solliciter la bénédiction du président Paul Biya »*. Sans en dire plus, il a indiqué que *« le président Paul Biya a jugé cette initiative bonne pour le développement de nos économies, surtout en cette période difficile »*.

Le membre du gouvernement a indiqué que le Cameroun et la Guinée équatoriale sont convaincus que le développement économique en zone Cemac (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée équatoriale et Tchad) passe par un renforcement des échanges commerciaux entre pays membres et avec les autres États du continent. Car, *« nous ne pouvons pas toujours dépendre des échanges avec les États-Unis, l'Europe ou l'Asie. Nous avons besoin de commercer entre nous »*, a relevé le ministre équato-guinéen.

La Société nationale des hydrocarbures envisage d'investir dans les énergies renouvelables

Dans son magazine d'informations qu'elle vient de publier, la Société nationale des hydrocarbures (SNH) révèle qu'elle envisage d'investir dans les énergies renouvelables.

Ainsi, selon ce magazine, l'entreprise indique qu'elle entrevoit *« la valorisation des opportunités de développement des énergies renouvelables »*. Ceci en droite ligne de ses nouvelles actions du plan de développement 2020/2024. La SNH ne donne pas les détails sur ses investissements projetés dans le développement des énergies renouvelables. Elle précise juste qu'il s'agit d'un projet parmi tant d'autres en matière de développement.

Si ses nouveaux investissements se concrétisent, ce sera le glas de la diversification pour cette société d'État dont le cœur de métier, pour l'instant, est la gestion des hydrocarbures. La SNH pourrait ainsi investir le marché des énergies renouvelables encore embryonnaire au Cameroun. En effet, selon l'Unesco, le Cameroun dispose d'un potentiel significatif en sources d'énergies renouvelables, avec notamment un important gisement solaire et de grandes ressources de biomasse. L'accès à l'énergie demeure cependant précaire, notamment dans les zones rurales. Cette précarité est plus sévère dans les régions du Nord et de l'Extrême-Nord où le taux d'électrification est très faible, moins de 22%, et dans lesquelles plus de 95% des ménages utilisent le feu de de bois comme énergie de cuisson.

NDONGO ESSOMBA, LE ROI DU CACAO, CÈDE SES ACTIFS À TELCAR COCOA, NÉGOCIANT DE L'AMÉRICAIN CARGILL

Une page de l'histoire du négoce du cacao au Cameroun vient de se refermer. De source autorisée, Jean Bernard Ndongo Essomba, négociant camerounais de fèves de la première heure, a discrètement cédé ses actifs dans la filière cacaoyère locale à la société Telcar Cocoa, négociant de la firme américaine Cargill au Cameroun. *« Après plusieurs mois de négociations, l'affaire a été conclue il y a quelques semaines. Je crois que c'était juste avant le lancement de la campagne cacaoyère 2021-2022 (la cérémonie a eu lieu le 10 août 2021 dans la localité de Kekem, NDLR) »*, souffle une source proche du dossier. « Si vous observez bien, un entrepôt des Établissements (Ets) Ndongo Essomba dans la ville de Yaoundé est déjà estampillé Telcar Cocoa », fait remarquer un opérateur de la filière cacao.

Le montant de la transaction n'a pas été révélé. Mais, la sortie de J. B. Ndongo Essomba de la filière cacao n'est pas une surprise. L'intention de cet opérateur économique de mettre en vente ses actifs avait déjà alimenté les conversations au sein de la filière cacao il y a environ 3 ans. Cette période, apprend-on, coïncide également avec le ralentissement des activités de ce négociant, qui a longtemps fait partie du trio de tête des exportateurs de la fève camerounaise, loin derrière Telcar Cocoa et le Singapourien Olam. Lors de la saison cacaoyère 2020-2021, les Ets Ndongo Essomba sont d'ailleurs absents du top 4 des exportateurs de fèves.

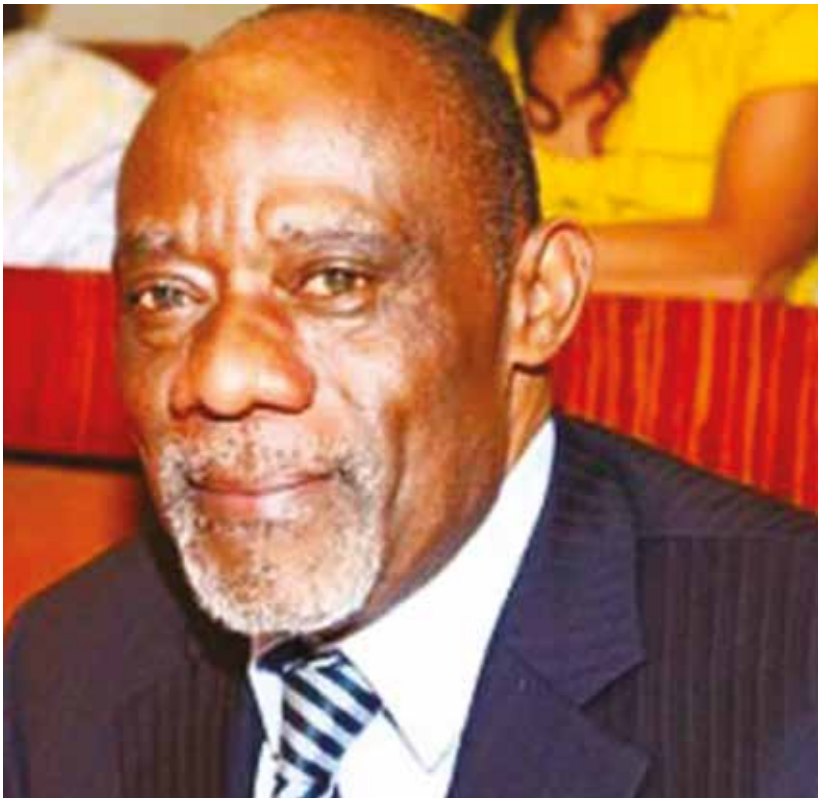

La mise en retrait de M. Ndongo Essomba, président du groupe parlementaire du RDPC (au pouvoir) à l'Assemblée nationale, installe la Camerounaise Kate Fotso, qui contrôle le capital de Telcar Cocoa, dans la posture de véritable reine du cacao au Cameroun. Leader du négoce de la fève rouge brique, Telcar Cocoa, qui a effectué des achats de 67 835 tonnes (22,1% des volumes globaux) lors de la saison 2020-2021, devrait booster ses achats au cours de la campagne 2021-2022 courante. En effet, la reprise des actifs de l'homme d'affaires Ndongo Essomba dans la filière cacao renforce le positionnement de Telcar Cocoa dans le bassin de production du Centre. Devenue premier bassin de production de fèves au Cameroun, depuis le déclenchement de la crise séparatiste dans la région du Sud-Ouest (marché de prédilection de Telcar Cocoa, NDLR), la région cacaoyère du Centre était jusqu'ici le marché de prédilection des Ets Ndongo Essomba.

BRM

PARTICIPEZ À L'ÉDIFICATION DU CAMEROUN DE DEMAIN

Chaque mois, découvrez les avancées économiques du Cameroun

Les magazines *Investir au Cameroun* et *Business in Cameroon* sont offerts gratuitement

- Ambassades et relais diplomatiques du Cameroun
- Salons VIP des aéroports de Paris, Londres, Bruxelles, Zurich et Frankfurt
- Salons des compagnies d'affaires du Bourget
- En Business Class sur Brussels Airlines
- Dans les ministères et hôtels d'affaire du Cameroun

INVESTIR AU CAMEROUN

TOUS UNIS !